



DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE QUIMPER

Envoyé en préfecture le 20/07/2020
Reçu en préfecture le 20/07/2020
Affiché le
ID : 029-242900645-20200716-DE_44_2020-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Le 16 juillet de l'An Deux Mille Vingt à 18h, le Conseil communautaire légalement convoqué le 10/07/2020, s'est réuni à Douarnenez Communauté, sous la présidence de M. Philippe AUDURIER, Président.

Votants : 26

GRIJOL Christian, STEFANUTTI Isabelle, ABGUILLERM Christian, ANDASMAS Anissa, GUET François, TANGUY Patrick, RAHER Marc, SAVINA Henri, CHANTREAU Katell, KERVAREC Ronan, MANNEVEAU Julie, HERNANDEZ Marie-Thérèse, AUDURIER Philippe, POITEVIN Jocelyne, BOUCHERON Dominique, TILLIER Dominique, LE MOIGNE Philippe, LAOUENAN-LE LEC Françoise, POULMARC'H Bertrand, DREANO Christelle, GUILLEMOT André, CLEMENT Isabelle, JAFFRY Bernard, TANGUY Christine, TUPIN Hugues, CROM Florence.

Secrétaire de séance : Marc RAHER

Délibération N° DE 44-2020

Objet : Désignation des élus siégeant au sein du groupement de commande Douarnenez communauté/CCHPB/CCPBS

Le 4 juillet 2019 a été votée l'adhésion au groupement de commandes formé désormais par la communauté de communes du haut pays bigouden, la communauté de communes du pays bigouden sud et Douarnenez communauté, en vue d'assurer la gestion conjointe des aires d'accueil des gens du voyage de leurs territoires, en choisissant un prestataire commun.

La convention de groupement prévoit, dans son article 9, de désigner un vice-président, élu de Douarnenez communauté, et un suppléant afin de siéger au sein de la commission d'appel d'offres du coordonnateur (la CCPBS).

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, désigne Messieurs Marc RAHER et Christian ABGUILLERM pour siéger au sein du groupement de commande Douarnenez communauté/CCHPB/CCPBS.

Fait et délibéré le 16 juillet 2020

Le Président,
Philippe AUDURIER